

FAIRE DECRIRE ET OBTENIR DES INFORMATIONS VIA LA TECHNIQUE DE L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION SIGNIFIE :

- Informer la personne de l'objectif de l'entretien
- Établir et maintenir un contrat de communication réciproque
- L'amener et l'accompagner dans l'évocation d'une situation vécue, réelle et spécifiée
- La questionner et la canaliser sur la verbalisation de l'action c'est-à-dire sur ce qu'elle a fait et comment elle l'a fait :
 - Suivre éventuellement un fil chronologique
 - Faire fragmenter et préciser certaines informations
 - Questionner les généralisations :
 - « on » ...et vous ?
 - « comme d'habitude »...et cette fois, qu'avez-vous fait ?
 - « les gens »... qui précisément ?
 - Faire un questionnement qui porte sur le « comment » et le « quoi », éviter le « pourquoi »
 - Repérer et utiliser les manifestations non verbales : gestes oculaires, attitudes, mimiques, gestes
- Faire émerger les procédures, savoirs, comportements mis en œuvre dans l'activité décrite
- Faire utiliser le JE
- Gérer le temps
- Faire des reformulations intermédiaires
- Faire repérer progressivement à la personne les démarches qu'elle met en œuvre
- Faire formaliser les éléments recueillis (sur place ou en différé)

**Aider les élèves à verbaliser, c'est leur permettre de comprendre comment ils s'y prennent dans telle ou telle tâche.
C'est aussi leur permettre de mettre des mots sur leurs apprentissages.**